

**RELEVE DES AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL DES ETUDES
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**
13 et 14 février 2003

13 et 14 février 2003

ORDRE DU JOUR	AVIS
<u>POINT I – CAMPAGNE D'HABILITATION 2003/2006</u>	
<u>DETERMINATION DE REGLES GENERALES APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATION ET PORTANT SUR</u>	Avis favorable à l'unanimité
<ul style="list-style-type: none"> * La taille des groupes en cours, TD et TP * Le volume horaire global des enseignements * Les modalités d'encadrement des enseignements * La composition des équipes de formation * Les modalités d'organisation et de validation des enseignements (voir fiche jointe) 	
<u>EXAMEN DE L'OFFRE DE FORMATION</u>	
	<p>Le dossier Master « FEST » a recueilli 1 avis défavorable par 14 voix contre, et 3 abstentions.</p> <p>Les autres parcours de formation ont fait l'objet d'un avis favorable sous réserve que les modifications demandées par le CEVU et détaillées par cursus et domaine, dans des fiches récapitulatives adressées aux responsables de domaine, soient prises en compte.</p> <p>Lors d'une prochaine réunion (le 27 février 2003), le CEVU s'assurera que les maquettes d'habilitation ont été modifiées dans le sens souhaité par les membres du Conseil,</p>
	Avis favorable par 16 voix pour, 5 abstentions et 1 voix contre.
<u>UN VOTE SPECIFIQUE EST DEMANDE SUR LE NOMBRE</u>	
<u>D'ECTS A AFFECTER AU MODULE D'INITIATION A LA</u>	
<u>RECHERCHE DU MASTER « BIOCHIMIE ET BIOLOGIE</u>	
<u>MOLECULAIRE »</u>	
	21 ECTS : 8 voix pour 14 ECTS : 9 voix pour 6 abstentions
<u>POINT II – DIPLÔME D'UNIVERSITE « APPLICATION DES</u>	
<u>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA</u>	
<u>COMMUNICATION »</u>	
	Avis favorable à l'unanimité.

Le Président de l'Université Paul Sabatier

Professeur Jean-François SAUTEREAU